



CHEF DE SERVICE TOPOGRAPHIE ET DE VULGARISATION

I. FORMATION ET EXPERIENCES

- ❖ Les agents titulaires respectant les conditions suivantes :
 - Être classé au moins à l'échelle 20 à l'Agence Urbaine de Tétouan ;
 - Titulaire d'un diplôme donnant accès au moins à l'échelle 17 ;
 - Avoir une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans l'Agence ;
- ❖ Les agents titulaires classés à l'échelle 17, et ayant une ancienneté de 10 ans minimum dont 4 ans à l'échelle précitée.
- ❖ Les agents titulaires exerçant à la date de vacation du poste, la fonction de chef du service à l'Agence Urbaine de Tétouan.

II. COMPETENCES REQUISES

-Compétences techniques

- Maîtriser la lecture des plans topographiques à travers les outils informatiques adéquat ;
- Maîtriser les statuts fonciers ;
- Maîtriser les circuits, procédures et réglementation des textes législatifs en matière d'urbanisme ;
- Maîtriser les procédures de la conservation foncière et du cadastre ;
- Ayant une connaissance sur le territoire relevant du ressort de l'Agence Urbaine de l'Agence ;
- Ayant une bonne maîtrise de l'outil informatique (Autocad, Archicad, Photoshop, Excel, ...) ;
- Avoir une bonne maîtrise de la communication et de la rédaction en langues arabe et française.

-Compétences relationnelles et managériales

- Être dynamique, motivé et sérieux ;
- Avoir une vision prospective ;
- Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Avoir une disponibilité et mobilité dans le travail.

III. MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

Ce Service est chargé de :

1. L'établissement et la mise à jour des cartes et du fichier foncier : Enquêtes parcellaires.
2. Délivrer les notes de renseignements ;
3. Recevoir et informer le public sur les documents d'urbanisme, d'architecture et d'aménagement du territoire ;
4. Mettre à la disposition du public sur les documents d'urbanisme, d'architecture et d'aménagement du territoire ;
5. Mettre à la disposition du public ces documents, une fois approuvés ;
6. Les études topographiques et cartographiques...

IV. DOSSIER DE CANDIDATURE

Toute candidature sera accompagnée :

- D'une demande manuscrite accompagnée de l'appréciation du responsable hiérarchique sur la compétence et le rendement du candidat(e) ;
- D'un Curriculum Vitae récent ;
- Du plan d'action et de la méthodologie proposée par le(a) candidat(e) pour la gestion, le développement et l'amélioration du rendement de l'unité concernée par le poste.

V. ENVOI DES DOSSIERS

Les dossiers doivent être déposés sous pli fermé **au service du personnel** de l'Agence Urbaine de Tétouan contre accusé de réception, au plus tard **Jeudi 30 Novembre 2023 à 12h00.**

